



Infos Pratiques

Population de la commune :

Selon l'INSEE, à compter du 01 janvier 2019, le nombre d'habitants de la commune est de 515 habitants (Ce chiffre ne reflète pas la réalité, mais correspond à une moyenne calculée au 1^{er} janvier 2016).

Collecte des Ordures ménagères et tri sélectif : www.calitom.com

Attention, à compter du 07 janvier 2019, les jours de collecte changent :

- Jour de collecte des ordures ménagères : mercredi matin, une semaine sur deux – prochaine collecte le 16/01.
- Jour de collecte des sacs jaunes : mercredi matin, une semaine sur deux – prochaine collecte le 09/01.

Les sacs sont à sortir la veille après 18 heures. Attention aux jours fériés, le ramassage est reporté d'un jour. Les sacs jaunes sont distribués par la municipalité et sont disponibles en mairie.

Les tarifs municipaux :

* **Concessions de cimetière (nouveau cimetière uniquement)**

- Concessions de 15 ans 15,24 € le m²
- Concessions de 30 ans 17,00 € le m²
- Concessions de 50 ans 20,00 € le m²
- Concessions perpétuelles 25,00 € le m² (accordées par décision du conseil municipal)

* **Columbarium :**

- Prix de la case du columbarium pour trente ans : 400,00 € (selon délibération du 28 juillet 2011)

* **Location du centre socioculturel**

Les tarifs de la mise à disposition du Centre Socioculturel sont les suivants selon délibération du 16/09/2015 :

	Habitants de la commune			Associations de la commune	Hors commune			Auto-entrepreneurs Activité culturelle ou sportive
	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Gratuit Dans la limite d'un nombre de réservation annuelle	Grande Salle	Cuisine	Petite Salle	Grande et petite salle
1 ^{er} jour	90	20	30		160	60	70	15,00 €
Jour supplémentaire	50	10	20		90	40	50	Mensuel
								1 journée/hebdo.

* **Location du site de Puymerle**

Le site de Puymerle peut être loué aux tarifs suivants :

Habitants de la CDC Cœur de Charente : 30 Euros la journée

Hors CDC Cœur de Charente : 100 Euros la journée

* **Tarif cantine :**

Le tarif du repas est de 2,40 € (1^{er} janvier 2018)

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- le lundi de 14h00 à 18h00
- le mardi de 9h00 à 12h00
- le jeudi de 14h00 à 17h30

N° astreinte : 06.75.75.72.68

(à appeler en cas d'urgence)

Les coordonnées de la mairie sont les suivantes :

Tel : 05.45.20.61.60 – Fax : 09.72.31.00.94 -

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr Internet : www.aussac-vadalle.fr